



Liquidation judiciaire de vogica

Par **vogica73**, le **16/05/2011** à **15:08**

Bonjour,

J'aurais aimé savoir s'il était possible de pouvoir récupérer un chèque d'acompte qui a été débité depuis 1 ans ?

Que faire j'ai commandé une cuisine mais, je n'ai rien, le métreur n'est pas venu chez moi mais chèque débiter ?

L'entreprise Vogica a eu une liquidation judiciaire, donc je ne sais pas si un jour, je pourrais retoucher mon acompte et savoir si ma commande est définitivement annulée ?

Que faire j'ai envoyé des recommandées avec accusées de réceptions mais aucunes nouvelles.

Merci de vos réponses.